

Publié le 7 juin 2024

AMI « Quartier Energie Carbone » : déposez votre dossier jusqu'au 14 juin

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales, l'ADEME, Efficacity et le CSTB ont lancé en mars 2023 un Appel à Manifestation d'Intérêt pour accompagner les porteurs d'un projet d'aménagement souhaitant améliorer leurs performances énergie-carbone. Cet accompagnement se fait au travers de la méthode "Quartier Energie Carbone" portée par l'ADEME et de l'utilisation du logiciel d'évaluation quantitative de cette performance, UrbanPrint.



La FedEpl, l'ADEME, Efficacity et le CSTB poursuivent leur partenariat pour accompagner les aménageurs dans l'amélioration de la performance énergie-carbone de leurs projets.

Depuis 2018, **plus de 500 Entreprises publiques locales** contribuent à la réalisation des projets des collectivités locales en matière d'aménagement urbain et de développement durable. La FedEpl, en partenariat avec des acteurs tels qu'Efficacity et le CSTB, promeut l'innovation et **la réduction de l'empreinte carbone dans les projets urbains**. Des initiatives telles que la méthode « Quartier Energie Carbone » et l'outil UrbanPrint ont été développées pour évaluer et réduire l'impact énergétique et environnemental des projets. **En 2023, un premier appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé avec succès**, sélectionnant 18 projets pour améliorer leur performance énergie-carbone. Face au succès de ce premier AMI, un second a été lancé reprenant les mêmes conditions d'accompagnement. **Aménageurs, ne manquez pas l'opportunité de poursuivre cet engagement.**

Ce second AMI est ouvert jusqu'au vendredi 14 juin 16h.

- [Retrouvez toutes les informations sur le site d'Efficacity.](#)